

Mesdames, Messieurs,

Vous avez sollicité l'affectation de votre enfant en classe de 2GT au lycée Bellevue à la rentrée 2020, nous vous remercions de votre confiance.

Etape 1 : Résultat de l'affectation

Les résultats d'affectation seront publiés **le 30 juin à 14h** sur le site Scolarité services (identifiant et mot de passe communiqués par le collège), accessible via I-Carte ou à l'adresse <https://teleservices.ac-poitiers.fr/ts>. Si vous ne les connaissez pas ou si vous les avez perdus, vous êtes priés de contacter votre collègue. L'accès se fait par **l'identifiant parent** et non élève.

La connexion est indispensable cette année, pour connaître le lycée d'affectation de votre enfant.

Etape 2 : Préinscription sur le portail Scolarité services

Dès les résultats d'affectation connus, vous êtes invités à vous préinscrire sur le portail Scolarité services. J'attire votre attention sur le fait que le délai pour se pré inscrire est très court.

Vous y vérifierez, corrigerez voire complétez les informations administratives présentes.

Remarque pour les élèves ayant candidaté en section euro : au moment de l'inscription il faut sélectionner « inscription en 2^{nde} générale et technologique » et non « inscription en 2^{nde} générale et technologique, section européenne et langues orientales ».

Vous y trouverez également les pièces constitutives du dossier d'inscription. Nous vous remercions de les imprimer et de les compléter. **Vous nous les remettrez le jour de l'inscription.**

A noter que vous pouvez dès à présent commencer à les compléter. Les documents sont déjà en ligne sur le site internet du lycée <http://www.lycee-bellevue-saintes.fr/>

Cette année aucun dossier d'inscription papier, sauf exception, ne sera adressé par voie postale.

Etape 3 : L'inscription au lycée

La préinscription n'exempte pas de l'inscription qui reste obligatoire. La présence des élèves est indispensable.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le portail Scolarité services ou sur le site du lycée.

Les demandes pour les options (sections euro, latin, grec, russe, arts plastiques...) seront validées lors de l'inscription.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, nous avons modifié l'organisation des inscriptions.

L'organisation suivante a été retenue : Les inscriptions se feront dans l'ordre alphabétique au restaurant scolaire car la salle polyvalente est actuellement en travaux.

1ère lettre du nom de famille - Proposition de RDV –

De A à B

Jeudi 2 Juillet de 8h à 12h30

De C à F

Jeudi 2 Juillet de 13h30 à 19h

De G à I

Vendredi 3 Juillet de 8h à 10h30

De J à M

Lundi 6 Juillet de 8h à 12h30

De N à S

Lundi 6 Juillet de 13h30 à 19h

De T à Z

~~Mardi 7 Juillet de 10h à 12h30~~

Vendredi 3 juillet de 10h30 à 12h30

RECAPITULATIF :

Documents fournis pour information

- Liste enseignements seconde
- Information manuels PEEP & FCPE
- Fournitures
- Information Maison Des Lycéens (MDL)
- Tarifs - Intendance
- Informations Facture - Intendance

Documents à imprimer et à compléter et/ou à apporter

- Fiche secrétariat (i-carte)
- Copie livret de famille
- Copie jugement de divorce
- Fiche inscription seconde
- Fiche demi-pension – Intendance
- Fiche RIB
- Fiche Urgence **et** copie des vaccins
- Fiche mandat SEPA
- Exeat (certificat de fin de scolarité)
- Bulletins des 2^{ème} et 3^{ème} trimestre

FACULTATIF : - Chèque de 12€ à l'ordre de la MDL (accès MDL + salle musique + photocopies), voir documentation information MDL.

- Chèque de 5€ à l'ordre de l'Association Sportive

Bien cordialement,



Le Proviseur